



**COUR PENALE SPECIALE**  
Communiqué de presse CPS n°271025



**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
Unité - Dignité – Travail

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA COUR PENALE SPECIALE (CPS)

### Ouverture de l'audience publique du cinquième procès d'assises de la CPS

**Le jeudi 30 octobre 2025 à 10 heures**, la Première Section de la Chambre d'assises (« Section d'assises ») de la Cour pénale spéciale (« CPS ») **ouvrira**, en audience publique, **le procès** dans **l'affaire dite « Guen »**, opposant le Parquet spécial et les Parties civiles aux **Accusés Mathurin KOMBO, François BOYBANDA alias BALERE, Philémon KAHENA alias CB, Dieudonné GOMITOUA, Edmond BEINA et Jean BAHARA**.

Les Accusés cités dessus sont poursuivis pour avoir commis des crimes contre l'humanité et crimes de guerre dans la sous-préfecture de Gadzi, notamment dans les localités de Guen, Djomo et Gadzi, entre février et mars 2014.

Les poursuites portent sur les chefs d'accusation qui suivent :

- Crimes contre l'humanité par meurtre et tentative de meurtre, extermination, persécution, déportation ou transfert forcé de population, viol ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable, et tous autres actes inhumains, y compris les mariages forcés.
- Crimes de guerre par meurtre et tentative de meurtre, atteintes à la santé et au bien-être physique ou mental, traitements cruels tels que la torture et les mutilations, attaque contre la population civile, viol, pillage et déplacement forcé de la population civile.

L'Accusé **Jean BAHARA** est visé par un mandat d'arrêt et est toujours recherché.

Il est rappelé que, conformément à la loi, les Accusés bénéficient de la présomption d'innocence jusqu'à la décision définitive de la Section d'assises.

Fait à Bangui, le 27 octobre 2025

### Unité d'information et de communication de la CPS

*La Cour pénale spéciale (CPS) est une cour hybride au sein du système judiciaire centrafricain et créée par la loi organique n°15.003 du 3 juin 2015. Elle a pour mandat d'enquêter et de poursuivre les crimes de droit international commis en République Centrafricaine depuis 2003. Elle est située rue Martin Luther King à Bangui, en République Centrafricaine.*